



# BORNES ÉLECTRIQUES À MORANGIS



MAIRIE DE MORANGIS

12 avenue de la République BP 98 - 91423 Morangis Cedex

☎ 01 64 54 28 28 - [mairie@morangis91.com](mailto:mairie@morangis91.com)

[www.morangis91.com](http://www.morangis91.com)

[Facebook.com/villedemorangis](https://www.facebook.com/villedemorangis)

[Twitter.com/villemorangis](https://twitter.com/villemorangis)

[Instagram.com/villemorangis](https://www.instagram.com/villemorangis)



## Le badge



Le badge réservé aux Morangissois, vous permet d'accéder gratuitement à l'une des bornes installées sur le domaine public de la ville de Morangis.

L'attribution et la gestion des badges se font à l'accueil de l'Hôtel-de-Ville.

### Deux types de prises sont à votre disposition sur chaque borne :

- 1) Une prise de courant **22 kw** - type 2  
(environ 3 heures pour une charge complète).
- 2) Une prise de courant domestique **3 kw** (débit réduit).

Pour tous problèmes sur une borne, merci de contacter l'Hôtel-de-Ville au : **01 64 54 28 28**

Chaque badge est numéroté. Il demeure la propriété de la Ville de Morangis et devra être restitué si vous déménagez.

### **Modalités d'utilisation du badge**

La borne est opérationnelle lorsque le voyant est **VERT**.  
Il passe **BLEU** sur le temps de recharge.

S'il est **BLEU** avant l'ouverture du clapet, il signale un dysfonctionnement. Dans ce cas, merci de prévenir la mairie.

Pour accéder aux prises, ouvrir l'un des clapets situés en haut de chaque côté des bornes.

Brancher votre véhicule à l'aide du câble de votre véhicule.

**Une notice explicative est située sur chaque borne électrique.**

## Où se trouvent les bornes électriques ?

Stationnement autorisé :

4h en journée  
et 8h la nuit



2 bornes au **parking des services techniques, rue de Wissous**

*accessibles aux horaires d'ouvertures uniquement la semaine et le samedi matin.*



2 bornes au **parking de la salle des Fêtes (Espace P. Amoyal)**



2 bornes au **parking de l'Espace Saint-michel**

